

Le code du travail prévoit que les lieux de travail doivent être équipés d'un matériel de premier secours adapté à la nature des risques et facilement accessible (Art R.4224-14). Il est également recommandé que le matériel de premier secours fasse l'objet d'une signalisation spécifique (Art R.4224-23).

Matériels

- 1 paire de ciseaux à bout rond
- 1 pince à écharde
- 1 boîte de gants à usage unique de taille moyenne (à utiliser pour tout soin qui comporte un contact avec le sang ou des liquides biologiques)
- Des sachets plastiques du type sachet de congélation (pour récupérer les pansements)
- 1 couverture de survie
- 2 écharpes triangulaires



Produits

- 1 désinfectant
- 1 flacon d'antiseptique non coloré, non alcoolisé (un flacon en spray ou une boîte de dosettes à usage unique pour nettoyer une plaie et son pourtour avec une compresse)
- 1 boîte de sérum physiologique (boîte de dosettes à usage unique)

Quelques règles

- Faire contrôler la trousse de secours en vérifiant régulièrement l'approvisionnement et les dates de péremption des différents produits.
- Ne mettre aucun médicament dans la trousse à pharmacie afin d'éviter toute erreur d'administration ou accident allergique éventuel !
- Ne pas mettre de coton ou de pommade.
- Porter des gants.

Pansements et protections

- 1 boîte de pansements individuels hypoallergéniques prédécoupés auto-adhésifs (de tailles variées)
- Compresse stériles en emballage individuel de différentes tailles (1 boîte de 10/10 et 1 boîte de 20/20)
- Bandes de gaze hydrophile (1 bande de 4m x 5cm et 1 bande de 4m x 10cm)
- 1 bande de contention
- 1 rouleur sparadrap hypoallergénique
- 1 filet de maille extensible doigt et membre



Conduite à tenir

- **Nettoyer soigneusement toute plaie** à l'eau courante ou si possible avec du savon avant désinfection (compresse imbibée d'antiseptique) et protection (pansements).
- **En cas de brûlure** (chimique, thermique, électrique), refroidir immédiatement en plaçant la zone sous l'eau tiède du robinet pendant 15 à 20 minutes.
- **En cas de traumatisme** (choc, coup, chute) : appliquer de la glace sur la zone douloureuse et/ou gonflée en évitant le contact direct entre la peau et la glace.

Pour tout accident grave ou malaise : appelez les secours ou référez-vous à votre protocole interne.



Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18

Le Sauveteur Secouriste du Travail

- Nom :
- Localisation :
- Tél :

